

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 28 avril 2011
Date de convocation : 21 avril 2011

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
représenté par LENGENFELDER D., LENGENFELDER D., HOLTZMANN P.
représenté par JUNG PP., MACK B., UFFLER S.

10

Conseillers
Présents ou représentés:
9

Absents : GRUN G.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet : Désignation d'un nouveau membre du CCAS

Suite au déménagement de Mme Marie Christine Wilpert, membre du Bureau du CCAS, il y a lieu de nommer un nouveau membre du Conseil Municipal pour cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, élit le conseiller suivant pour composer le Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

-Mme Bernadette MACK, Conseillère Municipale, 6 impasse des Peupliers à Lixhausen.
(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire : PP. JUNG

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 28 avril 2011
Date de convocation : 21 avril 2011

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
représenté par LENGENFELDER D., LENGENFELDER D., HOLTZMANN P.
représenté par JUNG PP., MACK B., UFFLER S.

10

Conseillers
Présents ou représentés:
9

Absents : GRUN G.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Compte de gestion 2010 de la commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du compte de gestion dressé par le Trésorier de Hochfelden pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010,

- Considérant que les opérations comptables ont été exactement décrites,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections du budget,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion avec les comptes administratifs,
- DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010, par le Trésorier de Hochfelden, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire : PP. JUNG

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers
élus:
11

Conseillers
en fonction:

10

Conseillers
Présents ou représentés:
9

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 avril 2011

Date de convocation : 21 avril 2011

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
représenté par LENGENFELDER D., LENGENFELDER D., HOLTZMANN P.
représenté par JUNG PP., MACK B., UFFLER S.

Absents : GRUN G.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget de la Commune

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu le compte administratif se présentant comme suit :

Section fonctionnement	Dépenses	91 889,76
	Recettes	<u>276 717,54</u>
	Excédent de fonctionnement	184 827,78 €

Section d'investissement	Dépenses	80 714,16
	Recettes	<u>42 552,94</u>
	Déficit d'investissement	38 161,22 €
	Excédent global	146 666,56€

- considérant que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,
- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 184827,78 €,
- Constatant un déficit d'investissement de 38 161,22 €
- Statuant sur les Restes à Réaliser au compte 21316-équipements du cimetière- d'un montant de 27 150 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement global de fin d'exercice 2010 comme suit :

- 1) affectation aux excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068)(38161,22€+27150€)
65 311,22 €
- 2) affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)119 516,56 €
(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire :PP JUNG

Affiché le 05/05/2011

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers
élus:
11

Conseillers
en fonction:
10

Conseillers
Présents ou représentés:
9

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 avril 2011

Date de convocation : 21 avril 2011

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
représenté par LENGENFELDER D., LENGENFELDER D., HOLTZMANN P.
représenté par JUNG PP, MACK B., UFFLER S.

Absents : GRUN G.

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Taux d'imposition 2011

Compte tenu de la réforme des Collectivités Territoriales précisant que les taux départementaux des taxes locales sont reversés aux communes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- vote les taux d'imposition suivants :

<u>Taxe</u>	<u>Taux</u>
Taxe d'habitation	12,59
Foncier bâti	6,88
Foncier non bâti	37,71
CFE	14,70

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire,

Affiché le 05/05/2011

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers
élus:
11

Conseillers
en fonction:
10

Conseillers
Présents ou représentés:
9

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 avril 2011

Date de convocation : 21 avril 2011

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
représenté par LENGENFELDER D., LENGENFELDER D., HOLTZMANN P.
représenté par JUNG PP., MACK B., UFFLER S.

Absents : GRUN G

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Budget primitif de 2011

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement</u> Budget principal	265 028 €	265 028 €
<u>Section d'investissement</u> Budget principal	238 011 €	238 011 €

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire,

Affiché le 05/05/2011

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 28 avril 2011
Date de convocation : 21 avril 2011

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:
10

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
représenté par LENGENFELDER D., LENGENFELDER D., HOLTZMANN P.
représenté par JUNG PP., MACK B., UFFLER S.

Conseillers
Présents ou représentés:
9

Absents : GRUN G
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Acquisition de panneaux indicateurs de vitesse

Vu la consultation d'entreprises et les offres réceptionnées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide l'acquisition de deux panneaux indicateurs de vitesse auprès de la société Alsace application sise à SIEWILLER, pour un montant d'environ 6 939 € HT, fourniture, pose et raccordement compris.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2151 du budget primitif 2011 de la commune.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire,

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers

élus:

11

Conseillers

en fonction:

10

Conseillers

Présents ou représentés:

9

Séance du 28 avril 2011

Date de convocation : 21 avril 2011

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
représenté par LENGENFELDER D., LENGENFELDER D., HOLTZMANN P.
représenté par JUNG PP., MACK B., UFFLER S.

Absents : GRUN G

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Convention de gestion, d'entretien et de surveillance du domaine public départemental sur le territoire de la commune de Lixhausen

Par courrier du 4 avril 2011, le Conseil Général souhaite formaliser la gestion, l'entretien et la surveillance du domaine public départemental du territoire de Lixhausen, à savoir : les RD 7 et RD 235, par le biais d'une convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve la convention relative à la gestion, l'entretien et la surveillance du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune de Lixhausen.
- autorise le Maire à signer l'avenant à ladite convention.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire,

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers

élus:

11

Conseillers

en fonction:

10

Conseillers

Présents ou représentés:

9

Séance du 28 avril 2011

Date de convocation : 21 avril 2011

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
représenté par LENGENFELDER D., LENGENFELDER D., HOLTZMANN P.
représenté par JUNG PP., MACK B., UFFLER S.

Absents : GRUN G

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Délibération pour l'enquête publique concernant le CSDU du Rohrbach

- Vu l'exploitation de la décharge du Rohrbach depuis le 07 juillet 1969
- Vu que cette décharge devait fermer en 2000, puis en 2005, puis en 2014 et que SITA demande une prolongation jusqu'en 2019 sans que nous ayons la certitude que la décharge fermera alors,
- Vu la présence d'une faille géologique ou d'une discontinuité tectonique à l'endroit de la nouvelle exploitation projetée par SITA, ce qui rend par là-même, ledit site impropre à l'exploitation d'une décharge, les textes réglementaires imposant que le sous-sol soit FAVORABLE. Cela n'est donc pas le cas et d'ailleurs le rapporteur public a relevé ce fait devant le tribunal administratif en avril 2010.
- Vu qu'il y a un risque avéré de contamination de la nappe phréatique
- Vu que SITA n'a pas respecté l'arrêté préfectoral du 04 décembre 2000, en entreposant des déchets après réaménagement jusqu'à une hauteur de 184,54 m alors que seuls 178 NGF étaient autorisés selon l'arrêté en question,
- Vu que SITA est en train de ne pas respecter les arrêtés préfectoraux du 06 mai 2008 et du 12 mai 2010 ayant déjà entreposé selon le relevé topographique de la Société SAFEGE, des déchets après réaménagement du site sur une hauteur de 202,48 m alors que seuls 200 NGF leur sont autorisés après réaménagement (et non après un éventuel tassement, qui est tout à fait hypothétique)
- Vu que le site du Rohrbach est déclaré BASOL (donc sol pollué) et qu'il n'y a pas lieu d'ajouter de la pollution à la pollution,
- Vu que selon un rapport de la directrice départementale de la DDASS, en date du 15 juin 2005, dans lequel elle conclut qu'il est inexact de dire que les niveaux d'exposition de la population sont faibles (quant à la santé) : le risque cancérigène généré par le site pour le benzène est nettement inférieur à sa valeur guide d'acceptabilité de l'OMS de 10-5, mais il convient néanmoins de souligner que le risque cancérigène global (risque généré par le site + autres sources) est 3 fois supérieur à cette limite d'acceptabilité, et donc considéré comme INACCEPTABLE au regard des critères de l'OMS.

- Vu les nuisances diverses que doivent subir les communes limitrophes du site depuis plus de 40 ans

Le Conseil Municipal de LIXHAUSEN après en avoir délibéré, émet un avis totalement défavorable à la prolongation de l'exploitation du site du Rohrbach selon la demande faite actuellement par SITA et demande sa fermeture telle qu'elle était prévue initialement, soit le 31 décembre 2014.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire,

Affiché le 05/05/2011